

Vice-rectrice ou vice-recteur à la recherche, la création et au développement des Laurentides

NATURE DU TRAVAIL :

À titre de cadre supérieur, la vice-rectrice ou le vice-recteur à la recherche, à la création et au développement dans les Laurentides assiste la rectrice dans la direction et le développement de l'Université. Elle ou il assume la responsabilité de promouvoir et de développer les activités de recherche et de création et participe à l'élaboration et à la réalisation des orientations stratégiques institutionnelles dans ces domaines.

Elle ou il exerce un rôle de leadership dans le développement et le déploiement de l'UQO dans les Laurentides, notamment en soutenant le développement des activités au campus de Saint-Jérôme et en mobilisant les acteurs internes. Elle ou il assure la liaison et la représentation de l'Université auprès des partenaires, des instances et des milieux concernés. Elle ou il contribue ainsi au développement et au maintien de partenariats régionaux structurants et au rayonnement de l'UQO et à son positionnement distinctif dans la région.

Elle ou il est à l'affût des besoins et des occasions de développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la création dans les Laurentides. De concert avec le Vice-rectorat à l'enseignement et à la réussite, elle ou il propose et soutient le développement et le déploiement de programmes d'études, de formations et d'activités universitaires répondant aux besoins de la région, en cohérence avec les orientations et les priorités institutionnelles.

RESPONSABILITÉS ET TÂCHES PRINCIPALES :

Sous l'autorité immédiate de la rectrice, la vice-rectrice ou le vice-recteur à la recherche, à la création et au développement des Laurentides est responsable :

- Orienter, superviser, coordonner et développer les directions des unités suivantes:
 - o Décanat de la recherche et de la création;
 - o Direction des affaires internationales;
 - o Service de la bibliothèque;
 - o Galerie UQO.
- Développer les orientations en matière de recherche et création, les soumettre pour approbation, proposer les moyens pour les atteindre et en assurer la mise en place et la réalisation;
- Assurer la promotion des activités de recherche et de création au sein de l'Université en concertation avec les départements et les chercheurs;
- Coordonner les activités de valorisation issues de la recherche et de la création;
- Soutenir et développer les échanges scientifiques entre l'Université et les organisations partenaires en recherche et création œuvrant sur la scène régionale, nationale et internationale;
- Élaborer les politiques et les règles de répartition des sommes consacrées à la recherche par l'Université, les soumettre à l'approbation des instances appropriées et voir à la répartition de ces sommes;
- Participer à l'élaboration des critères et des normes d'évaluation des activités de recherche, voir à leur application et faire rapport sur les résultats de ces évaluations aux instances concernées;
- Encadrer le Décanat de la recherche et création, les unités de recherche, la Direction des affaires internationales, le Service de la bibliothèque et la Galerie UQO pour la réalisation de leur plan d'action stratégique respectif et leur plan d'action annuel;
- Accompagner le Décanat de la recherche et de la création dans son soutien aux ressources professorales dans le processus menant au dépôt de demandes de financement ainsi qu'à l'utilisation des financements accordés;
- Travailler en concertation avec les unités concernées pour accompagner les étudiantes et étudiants, particulièrement de cycles supérieurs, vers l'acquisition de compétences en recherche et création et l'obtention de bourses de recherche;
- Établir et proposer les politiques et règlements de l'Université eu égard à la recherche et la création et à l'internationalisation de la recherche et création;
- Promouvoir la recherche contractuelle ou commanditée de l'Université et identifier les sources de financement externes qui en permettent la réalisation;
- Représenter l'Université pour les questions liées à la recherche et à la création, ou, à la demande de la rectrice, auprès de différents organismes extérieurs, publics ou privés, de même qu'auprès des autres universités.
- Assurer la gestion, le développement et la sécurité des ressources documentaires et informationnelles, des bases de données et des systèmes d'information de l'Université relatifs à la recherche;
- Assurer le leadership stratégique du campus de Saint-Jérôme, de son développement et de son rayonnement, veiller au déploiement de l'ensemble des activités qui y sont menées et favoriser la mobilisation, la concertation et la représentation des membres de sa communauté universitaire;
- En partenariat avec le Vice-rectorat à l'enseignement et la réussite, coordonner et assurer la réalisation des actions permettant l'identification des besoins de la population étudiante pour le développement de nouvelles activités et l'implantation de nouveaux programmes;
- Être à l'affût de toute avenue de développement de l'Université dans les Laurentides et participer à

l'élaboration et à la mise en œuvre de projets novateurs;

Par ailleurs, elle ou il :

- représente l'Université, à la demande de la rectrice, auprès d'organismes extérieurs, publics ou privés et auprès d'autres universités;
- participe à divers comités institutionnels et externes;
- contribue au respect et à la promotion de la culture et des valeurs universitaires tant au sein de son personnel, par la mise en œuvre d'une gestion au service de la mission de l'établissement, que dans ses interventions personnelles et professionnelles dans le milieu;
- contribue activement au développement et à l'atteinte des cibles fixées par le plan stratégique de l'Université;
- est responsable de l'administration du budget que lui confie le conseil d'administration;
- exerce les autres pouvoirs et fonctions que lui confie la rectrice.

EXIGENCES DU POSTE :

La personne candidate doit détenir un doctorat et posséder une solide expérience à titre de professeur·e d'université.

Elle doit faire la démonstration d'une grande habileté dans la gestion des personnes, le travail en équipe, la mise en place d'objectifs stratégiques collectifs touchant l'enseignement universitaire et le service à la collectivité ainsi que l'exécution des actions requises permettant leur atteinte dans un environnement complexe et dans le respect des politiques et des valeurs institutionnelles.

De plus, la personne candidate doit posséder une connaissance approfondie du milieu universitaire et démontrer, par son expérience :

- un sens éprouvé de la planification et de l'organisation;
- une capacité à déterminer et à communiquer une vision et une direction claires;
- un esprit d'initiative et une capacité à innover;
- une rigueur de jugement et du doigté dans des situations complexes;
- une capacité à intervenir et à mobiliser dans un contexte universitaire de collégialité et à agir constructivement au sein de l'équipe en place ;
- posséder une expérience de gestion en milieu universitaire ;
- démontrer une connaissance éprouvée du modèle organisationnel propre au réseau de l'Université du Québec et de ses particularités en matière de gestion des études et des ressources enseignantes.

Entrée en fonction : À déterminer
Durée du mandat : Selon entente
Traitement : Selon les politiques en vigueur

Lieu de travail : Campus de Saint-Jérôme avec des opportunités de collaboration avec le campus de Gatineau.

Plus de détails sur le rôle et les responsabilités pourront être communiqués au besoin. Pour cela, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

La nomination à ce poste est soumise à un processus de consultation. La confidentialité est cependant assurée jusqu'à ce que la personne ait donné son accord pour que sa candidature soit soumise à ladite consultation.

Toute personne qui désire déposer sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae et une lettre démontrant leur intérêt par courriel **avant minuit, le 13 octobre 2026**. Un accusé de réception sera transmis suite à la réception de votre courriel. Les candidatures reçues au plus tard le 13 octobre 2026 seront considérées en priorité. L'affichage demeurera ouvert jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

Par courriel : krobert@electi.ca

Objet du message : Vice-rectrice ou vice-recteur à la recherche, la création et au développement des Laurentides – UQO

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

L'Université du Québec en Outaouais souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.